

SYLLABUS : GÉNÉRALITÉS

Ce document est un mode d'emploi qui détaille le fonctionnement des enseignements facultaires et précise certains aspects logistiques.

1. **Organisation des enseignements hors stage**

Une journée de séminaire est le plus souvent organisée sous la forme de trois ateliers validant chacun 1 crédit d'enseignement théorique (CET), sous réserve que l'atelier soit suivi du début à la fin.

L'enseignement a lieu pour chaque promotion en moyenne un jeudi par mois (sauf exceptions)

- de novembre à juin pour les internes en Phase Socle
- de septembre à juin pour les internes en Phase d'Approfondissement et Phase de consolidation

Les dates sont fixées en début d'année universitaire et mentionnées sur le planning ci-après et mis en ligne sur le site du DMG (www.dmgreims.fr) dans l'onglet « Enseignements > Planning et inscriptions », voire en page d'accueil. Il appartient aux internes de le transmettre à leurs maîtres de stage ambulatoires et hospitaliers pour justifier les journées universitaires prises sur le stage.

2. **Inscription aux enseignements hors stage**

Pour des questions d'organisation pédagogique (réservation des salles et limite de capacité d'accueil, disponibilité des enseignants, matériel pédagogique), **l'inscription en ligne sur la plateforme SuperSaaS® est obligatoire pour tous les enseignements hors stages**, à l'exception des journées de « Suivi du DES – tutorat » (séminaires de rentrée et de suivi du DES). Un tutoriel d'inscription et d'utilisation de SuperSaaS est mis en ligne sur le site du DMG (www.dmgreims.fr) dans l'onglet « Boîte à outils ».

L'inscription engage l'interne à participer à l'enseignement (cf. onglet « Enseignements > Planning et inscriptions »).

3. **Validation des enseignements hors stages**

Les CET sont attribués pour :

- la participation aux **ateliers des séminaires**, dans les différents **modules d'enseignement**,
- la participation optionnelle à des Enseignements Dirigés Optionnels (**EDO**),
- la validation d'enseignements dans le « **Parcours complémentaire** », pour un minimum de **8 CET** et un maximum de **20 CET** dans la phase d'approfondissement ou **30 CET** dans la phase de consolidation (cf. site du DMG, onglet « Enseignements > Parcours complémentaire»).

Des exceptions existent dans certaines situations, dès lors qu'elles sont évaluées par la cellule CAP-IMG en amont et validées par la coordination du DES.

La scolarité ne comptabilise pas de CET :

- pour un interne présent à un séminaire sans inscription valide préalable sur SuperSaaS® ;
- pour un interne dont le nom a été ajouté à la main sur une feuille d'émargement, sauf autorisation expresse de l'enseignant responsable ;
- pour un interne qui est en retard ou part de manière anticipée, pour quelque raison que ce soit ; il est nécessaire de prendre toute disposition pour respecter les horaires des enseignements ;
- pour un interne qui participerait plus d'une fois à un même enseignement.

Le fait de participer à un enseignement hors stage valide UNE SEULE FOIS le(s) CET pour cet enseignement, quel que soit le nombre de nombre de participations. La participation partielle à une journée de séminaire valide uniquement le nombre de CET correspondant aux ateliers suivis.

ATTENTION : Pour toute absence à un enseignement auquel un interne est inscrit sur SuperSaaS®, **un retrait de 2 CET** sera effectué par la scolarité, sauf dispense pour cas de force majeure (sur justificatif). Si besoin, le coordonnateur du DES sera saisi.

5. Conditions pour venir en séminaire facultaire

Demi-journées universitaires sous la responsabilité du Coordonnateur :

Les internes sont libérés de l'obligation de stage pour participer aux enseignements facultaires qui font partie des obligations de validation du DES. Les maîtres de stages libéraux et hospitaliers ont le devoir de ne pas retenir en stage les internes souhaitant participer à un enseignement hors stage sous la responsabilité du Coordonnateur, c.à.d organisé par le DMG. La maquette de stage prévoit 1 demi-journée hebdomadaire pour ces enseignements. En cas de refus, l'interne doit aviser le Coordonnateur du DES dans les plus brefs délais. Même dans ces conditions, un interne retenu en stage ne peut valider un enseignement auquel il n'a pas assisté. Le responsable du terrain de stage (RTS) qui ne libèrera pas les internes pour participer aux enseignements hors stage organisés par le DMG prend le risque que son stage soit soumis à un nouvel avis de la Commission d'agrément, pour tenir compte de cette carence pédagogique. Un justificatif de participation peut être demandé.

Pour respecter le **repos de sécurité**, les chefs de service des urgences sont informés des dates de séminaires et sont invités à dispenser de garde de nuit les internes qui ont un séminaire le lendemain. Pour rappel, sur le temps d'un repos de sécurité, l'interne ne doit pas participer à une activité de soin, ni à une formation universitaire : c'est un temps de repos !

Demi-journées universitaires de formation personnelle :

Les autres formations suivies par l'interne (enseignements non organisés par le DMG, Parcours complémentaire, DIU, congrès, etc.) peuvent être réalisées, soit sur la demi-journée universitaire hebdomadaire prévue par le statut de l'interne (lissées sur 3 mois), soit sur des jours de congés payés. Si l'interne doit pouvoir prendre ses demi-journées universitaires de formation personnelle, leur organisation ne peut pas être imposée au RTS, lequel tient compte de l'activité du stage ; une anticipation / négociation est donc nécessaire pour les planifier.

6. En cas de problème avec un enseignement hors stage

Contactez en priorité la scolarité :

- par mail medecine-generale@univ-reims.fr
- ou par téléphone 03 26 91 37 48

Si cela est nécessaire, le / la gestionnaire de scolarité prendra contact elle-même avec le DMG.

Veuillez fournir un justificatif d'absence, le cas échéant (arrêt de travail + double à la DAM, trace écrite en cas de force majeure, etc.).

Programme 2025 - 2026

Dates	Séminaires : phase socle (ECN 2025)	Séminaires : phase approfondissement 1ère année (ECN 2024)	Séminaires : phase approfondissement 2e année (ECN 2023)	Validations de phase	Réunions
04-09-25		Rentrée de PA 1 Suivi du DES (ECN 2024) / FACRIPP 2 (après-midi) Module tutorat		Validation de phase socle (ECN 2024)	
11-09-25				Validation phase d'approfondissement & soutenance de DES (ECN 2022 - 2e session)	CLC de fin de phase
18-09-25			Rentrée PA 2 Suivi du DES (ECN 2023) / FACRIPP 4 Module tutorat		
02-10-25	Pré Rentrée : Présentation du DES Module tutorat				
09-10-25			Certificats et conseil notarial Module Professionnalisme		Commission Régionale de Coordination
16-10-25		Santé de la femme Module Education en santé, prévention individuelle et communautaire			
30-10-25	Pause pédagogique de la Toussaint				
13-11-25	Rentrée : Organisation - suivi du DES Module tutorat				
20-11-25			Responsabilité - Professionnalisme - Déontologie Module Professionnalisme		
27-11-25		Consultations spécifiques à choix Module Continuité, suivi, coordination des soins			
04-12-25	Congrès du CNGE - TOULOUSE (3 au 5 décembre 2025)				

Légende :

Séminaires

CP :
Conseil pédagogique

CLC :
Commission locale de coordination

Programme 2025 - 2026

Dates	Séminaires : phase socle (ECN 2025)	Séminaires : phase approfondissement 1ère année (ECN 2024)	Séminaires : phase approfondissement 2e année (ECN 2023)	Validations de phase	Réunions
11-12-25	Infections courantes <i>Module Premier recours, urgences</i>				
25-12-25					
01-01-26					
15-01-26		Psychothérapie en médecine générale - 2 <i>Approche centrée patient, communication</i>			CLC intermédiaire
22-01-26					
29-01-26	Patient difficile ou exigeant <i>Approche centrée patient, communication</i>				
05-02-26					
12-02-26		Santé de l'enfant <i>Module Education en santé, prévention individuelle et communautaire</i>			
19-02-26			Psychothérapie en médecine générale - 3 <i>Approche centrée patient, communication</i>		
26-02-26					
05-03-26				Validation de phase (<i>internes décalés ou avec stage prescrit</i>)	CLC de fin de phase
19-03-26	Suivi du DES / FACRIPP <i>Module tutorat</i>				
26-03-26		Suivi du DES / FACRIPP <i>Module tutorat</i>			

Programme 2025 - 2026

Dates	Séminaires : phase socle (ECN 2025)	Séminaires : phase approfondissement 1ère année (ECN 2024)	Séminaires : phase approfondissement 2e année (ECN 2023)	Validations de phase	Réunions
09-04-26	Consultations spécifiques (e-learning) Module Continuité, suivi, coordination des soins		Suivi du DES / FACRIPP / Préparation validation de phase d'approfondissement Module tutorat		
16-04-26	Pause pédagogique de Printemps				
23-04-26	Pause pédagogique de Printemps				
30-04-26		Addictologie Module Approche globale, Complexité			
07-05-26	Préparation fiche Thèse Module tutorat				
14-05-26	Pause pédagogique de l'Ascension				
04-06-26	Psychothérapie en médecine générale - 1 Approche centrée patient, communication	Journée de l'installation (URPS)			
25-06-26				Validation de phase d'approfondissement (ECN 2023 - 1ère session)	CLC intermédiaire
02-07-26	CONGRÈS DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE CMGF - WONCA EUROPE - PARIS (29 juin / 3 juillet 2026)				
VACANCES D'ÉTÉ					
03-09-26		Rentrée de PA 1 Suivi du DES (ECN 2024) / FACRIPP 2 (après-midi) Module tutorat		Validation de phase socle (ECN 2025)	
10-09-26				Validation phase d'approfondissement (2e session) + Rentrée PhaCo (après-midi) (ECN 2023)	CLC de fin de phase

Autres modalités de validation de CET

- Parcours complémentaire

Recherche documentaire (BU)
(Inscription SuperSaaS)

Dates sur SurperSaaS
Obligatoire pour les PS

Ateliers ZOTERO (BU)
(Inscription SuperSaaS)

Dates sur SuperSaaS
Obligatoire pour les PS